PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

SOIRÉE

MOMENTS JUDICIAIRES ET MUSICAUX

23 janvier 2024

Centre Assas, Patio - 92 rue d'Assas, 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Soirée - École de droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas

L'École de droit de l'Université Panthéon-Assas, qui avait déjà co-organisé avec un vif succès un hommage à Pierre MASSE, un héros de l'Université et du Barreau, ainsi que le vernissage de l'exposition Clichés d'audience propose une soirée unique et exceptionnelle : **« Moments judiciaires et musicaux »**.

Une première table ronde, présidée par le directeur de l'École, Pierre-Yves GAUTIER, réunira Camille ALLAND (juge d'instruction au tribunal judiciaire de Nanterre), Maud COUDRAIS (Réhumaniser le droit) et Laure HEINICH (La Justice contre les Hommes). Elles débattront autour de questions posées par les élèves sur le thème : « Tous les coups sont-ils permis à l'audience ? ».

Puis, Yves MAYAUD, professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas, donnera un remarquable récital de piano (BACH, SCHUBERT, improvisations).

Cet événement original réunira toute la communauté universitaire, des institutions et des praticiens, dans la continuité de notre projet pédagogique. En effet, l'École de droit croit que les facultés sont au service de la matière vivante qu'est le droit. L'Université enseigne des méthodes de raisonnement à ses membres et non des connaissances brutes. Ainsi entraînés, ils auront à jouer un rôle majeur dans le monde juridique : il faut donc que l'Université et la Pratique se rencontrent au plus tôt. C'est pourquoi de nombreux professionnels (dont les Bâtonniers) sont attendus.

Les **« Moments judiciaires et musicaux »** s'achèveront par un cocktail dans le *Patio.*

Les **« Moments judiciaires et musicaux »** sont parrainés par le président de l'Université Paris-Panthéon-Assas, Stéphane BRACONNIER, ainsi que L'Oréal et les cabinets Bredin-Prat, Darrois Villey Maillot Brochier, Hogan Lovells, Simmons&Simmons, Vogel&Vogel, White&Case.

Inscription

Inscription obligatoire par courriel